



BARÈME D'HONORAIRES

ECB IMMOBILIER

SAS au capital de 10000 € - RCS Clermont-Ferrand 903 265 585

Siège social : 4 Boulevard Cote Blatin 63000 CLERMONT-FERRAND

Tel : 04 73 46 09 01 - E-mail : clermontferrand@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 17 février 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 100.000 €	5.000 €	6.000 €
De 100.001 à 150.000 €	5.84 %	7.00 %
De 150.001 à 200.000 €	5.42 %	6.50 %
De 200.001 à 250.000 €	5.00 %	6.00 %
De 250.001 à 300.000 €	4.59 %	5.50 %
A partir de 300.001 €	4.17 %	5.00 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur.

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 200 € à la charge du vendeur (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence sous un délai d'un mois de la remise du dossier).

Honoraires de rédaction d'acte : 500 € à la charge du vendeur (prestation offerte dans le cadre d'un mandat exclusif)

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du vendeur

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Superficie	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	Moins de 50 m ²	8 € TTC / m ²	8 € TTC / m ²
	De 51 à 100 m ²	7 € TTC / m ²	7 € TTC / m ²
	De 101 à 200 m ²	6 € TTC / m ²	6 € TTC / m ²
	Au-delà de 201 m ²	5 € TTC / m ²	5 € TTC / m ²
État des lieux d'entrée		3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
Entremise et négociation		150 € TTC	
Rédaction bail seul		180 € TTC	

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	16 % TTC du montant du loyer annuel Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel	16 % TTC du montant du loyer annuel Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel
Bail professionnel	16 % TTC du montant du loyer annuel Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel	16 % TTC du montant du loyer annuel Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel
Bail commercial	16 % TTC du montant du loyer annuel Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel	16 % TTC du montant du loyer annuel Frais de renouvellement du bail : 5% TTC du loyer annuel
Bail stationnement (parking, garage...)	180 € TTC	180 € TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 5 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 5 € TTC / m ² de surface habitable	X
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 180 € TTC	X
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : 200 € TTC à la charge du bailleur (non facturé dans le cadre d'un mandat de location ou de gestion confié à l'agence).

État des risques et pollution (ERP) : 30 € TTC à la charge du bailleur

Agence Laforêt CLERMONT-FERRAND
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

 **PACK ESSENTIEL**
6.5 % TTC

 **PACK SÉRÉNITÉ**
8.5 % TTC

 **PACK PREMIUM**
10 % TTC

 **PACK PREMIUM NEUF**
12 % TTC

Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM	PACK PREMIUM NEUF
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓	✓	✓

Prestations annexes :

		PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM	PACK PREMIUM NEUF
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	30 € / an	✓	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	25 € / facture	✓	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3 % des travaux	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓	✓	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	5 % des travaux	5 % des travaux	✓	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓	✓	✓
Frais administratif : gestion individualisée du dossier	50 €	50 €	✓	✓	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓	✓	✓
Constitution du dossier type ANAH	200 €	200 €	✓	✓	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	200 €/heure	200 €/heure	200 €/heure	✓	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	150 €/heure	150 €/heure	150 €/heure	✓	✓
Représentation en Assemblée Générale	200 €/heure	200 €/heure	200 €/heure	✓	✓
Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	150 €/heure	150 €/heure	150 €/heure	✓	✓
Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	200 €/heure	200 €/heure	200 €/heure	✓	✓
Représentation ou assistance à la première Assemblée Générale immeuble neuf	200 €/heure	200 €/heure	200 €/heure	✓	✓

Nos produits d'assurances :

	PACK ESSENTIEL	PACK SÉRÉNITÉ	PACK PREMIUM	PACK PREMIUM NEUF
Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)	2,5 %	2,5 %	inclus	inclus

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC